

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ANSE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'ANSE, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Mairie d'ANSE, le 17 février à 18 heures 30, Salle de l'infothèque, sous la présidence de Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président.

Etaient présents :

Max DURMARQUE, Luc FERJULE, Emmanuelle SCHARFF, Claire ROSIER membres élus
Philippe GERARDIN, Pierre HART, Martine DORE, Denise LUCET, membres nommés

Excusés : Daniel POMERET, Céline BABUS, Linda BEGGUI

Procuration :

Absents : Roselyne MAHRI AGOURAMME, Audrey ACOSTA, Nadine MILLET, Sophie DECHANET,

Monsieur Luc FERJULE est désigné secrétaire de séance.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

I- Approbation du compte rendu de la séance du 05 février 2026

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, donne lecture de compte rendu de la réunion de Le Conseil d'Administration du C.C.A.S en date 5 février dernier. L'ensemble des membres présents à cette séance prend acte, approuve et signe le compte-rendu.

II- Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU)

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, fait procéder au vote du compte financier unique

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, précise que l'état de consommation des crédits au Service de Gestion Comptable (SGC VILLEFRANCHE S/S) est conforme à nos comptes

SECTION FONCTIONNEMENT	PREVU €	REALISE €
Dépenses de fonctionnement	59 066,31€	36 135,48€
Recettes de fonctionnement	34 200,00€	39 483,02€
Résultat de l'exercice	—	3 347,54€
Excédent exercice antérieur reporté	24 866,31€	€
Excédent cumulé à affecter		28 213,85€

SECTION INVESTISSEMENT	PREVU €	REALISE €
Dépenses d'investissement	2 500.00€	00,00€
Recettes d'investissement	2 019,40€	00,00€
	480.60€	480.60€

Solde exécution investissement reporté		480,60€
Résultat de l'exercice		

après avoir entendu les explications de Monsieur le Vice-Président et en avoir délibéré

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 tel que présenté

II- Affectation du résultat 2025

Au regard de l'exécution du compte financier unique, Il est proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 selon le détail précisé si dessous :

- Excédent de fonctionnement 2025 : **28 213,85€**
- Affectation du résultat de fonctionnement : **28 213,85€**

- **28 213,85 €** en report de fonctionnement au BP 2026

après avoir entendu les explications de Monsieur le Vice-Président et en avoir délibéré

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- **APPROUVE** le report d'affectation du résultat de fonctionnement sur le budget primitif 2026
- **CHARGE** Monsieur le vice-Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

IV- Vote du Budget Primitif 2026 :

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, rappelle à la Commission Administrative le débat d'orientations budgétaires du C.C.A.S. effectué le 5 février dernier, et précise que le budget présenté est en tout point conforme aux orientations présentées.

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, présente le Budget Primitif 2026 qui s'élève à **61 833,85 euros** tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement, et de **2 500,00 euros** tant en dépenses qu'en recettes d'investissement.

Il précise que le montant de la subvention de la commune s'élève à 30 000,00€ pour l'année 2026

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 tel que présenté,
- **CHARGE** Monsieur le Vice-Président de la poursuite et de l'exécution du budget.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Fin de séance à 19h15

Lu et Approuvé,

Le secrétaire,
Luc FERJULE

Le Vice-Président
Max DURMARQUE